

Interruption momentanée

VOILÀ DÉJÀ NEUF MOIS QUE NOUS NOUS ENTRE-TENONS AVEC ANTHONY D. QUI FAIT ACTUELLEMENT CONSTRUIRE SA PREMIÈRE MAISON DANS LE VAL-DE-MARNE. UNE MAISON QUI PROGRESSIVEMENT PREND FORME MÊME SI L'AVANCEMENT DU CHANTIER N'EST PAS TOUJOURS PERCEPTIBLE...

Jeudi 31 mars 2005, 18 h 30. Comme chaque mois, nous avons donné rendez-vous à Anthony D. pour qu'il nous fasse part de ses impressions concernant l'avancée des travaux de sa maison. Anthony, qui se définit lui-même comme « néophyte » dans le domaine du bâtiment, semble parfaitement serein. Pas d'angoisse, ni d'inquiétude, pas de mauvaise surprise... et pourtant le chantier semble bel et bien arrêté. Explications.

Faire construire sa maison : La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, vous étiez en train de choisir votre



SOPHIE GOMME-MOREAU

PENDANT QUE LE CARRELEUR EST À L'ŒUVRE DANS LA MAISON, LES TRAVAUX EXTÉRIEURS SE POURSUIVENT. LES ALLÉES D'ACCÈS, LES RAMBARDES D'ESCALIER, LA CLÔTURE SONT, ENTRE AUTRES, AU PROGRAMME.

cheminée et vos garde-corps... et l'électricien allait s'attaquer à la deuxième « phase » de l'électricité. Où en est aujourd'hui le chantier ?

Anthony : L'électricien est effectivement inter-

venu une deuxième fois ; on peut dire aujourd'hui que la partie électricité, qui est l'un des postes qui demande le plus de réflexion à mon avis, est quasi terminée puisqu'il ne reste plus qu'à réaliser le ta-

bleau et à poser les prises et les caches. Juste après la venue de l'électricien, le constructeur a coulé les chapes du rez-de-chaussée et de l'étage. Et nous attendons maintenant le carreleur...

Justement, le chantier semble être un peu en stand-by actuellement. Mais vous ne semblez pas pour autant inquiet ; au contraire, vous paraissez très tranquille alors que la livraison approche malgré tout... ?

C'est vrai je reste très « zen », car je n'ai eu jusqu'à présent aucune mauvaise surprise et je suis très bien informé par le constructeur. Celui-ci m'avait prévenu de cette phase d'accalmie. Je savais que je ne verrais personne sur le chantier pendant une courte période car M. Monteiro – le directeur technique des Maisons Montoit – a plusieurs pavillons en cours et il ne sous-traite pas, il travaille avec ses propres équipes, il a « son » électricien, « son » plombier, « son » carreleur. Ce qui signifie que chaque corps de métier doit intervenir sur les différents chantiers, et il est donc difficile pour eux d'être partout en même temps ! En revanche, le fait que M. Monteiro réalise les chantiers avec sa propre

équipe est sécurisant pour les clients.

C'est vrai qu'il y a des moments, et je vous l'ai déjà dit précédemment, où je trouve que la construction avance très vite : la réalisation du gros œuvre, la mise en place de la charpente, la réalisation des chapes font partie des étapes importantes et surtout des étapes qui se « voient »... Mais il faut aussi savoir qu'il y a des phases moins visibles et qu'il y a aussi des temps de séchage à respecter ! Dès que les chapes ont été coulées par exemple, plus personne ne pouvait intervenir à l'intérieur de la maison, il faut attendre une bonne semaine pour que ça sèche. Bien sûr la livraison de la maison est prévue pour fin mai/début juin et les travaux sont loin d'être terminés mais tout se déroule comme prévu ! Ce qui explique mon état : je reste très serein, même si j'ai parfois des moments d'angoisse. Une angoisse qui d'ailleurs n'est absolument pas liée à l'avancement des travaux mais plus au rendu final. La

livraison approchant, il est à la fois stressant et excitant de savoir et de voir comment sera cette maison que vous imaginez depuis maintenant plusieurs mois...

Prochaine étape donc, la pose du carrelage rez-de-chaussée/étage... ?

Le carreleur va effectivement venir poser le carrelage au sol et la faïence sur les murs de la salle de bains. Puis le plombier fera son retour pour installer les robinetteries, les bacs de douche ; même chose pour l'électricien qui fera un troisième passage pour les « finitions ».

Et l'aménagement extérieur... ?

Justement, j'allais aborder ce point car, tant que le carreleur sera à l'intérieur de la maison, le constructeur devrait, lui, commencer l'extérieur de la maison, c'est-à-dire la réalisation de la rampe de garage, les allées d'accès, la clôture... Je pense d'ailleurs que ce sera notre prochain sujet de discussion ! ■

L'assurance d'une maison achevée dans les temps...

Il est important de rappeler que l'acquéreur qui signe un Contrat de construction de maison individuelle (CCMI, régi par la loi de 1990) est aujourd'hui certain que sa maison sera achevée dans le délai et au prix convenus. Cette garantie est obligatoire. À défaut, le constructeur qui entreprend l'exécution de travaux sans avoir obtenu la garantie de livraison est passible de sanctions pénales. Elle est en général donnée par un établissement financier ou par une compagnie d'assurances et doit être annexée au contrat de construction.

Enfin, en cas de retard dans la livraison de la maison, des pénalités sont mises à la charge du constructeur. Leur montant ne peut être inférieur à 1/3000 du prix convenu par jour de retard. Mais rien n'interdit de fixer contractuellement des pénalités plus élevées. Dans un souci de réciprocité, le contrat peut également prévoir le versement d'intérêts en cas de retard de l'acquéreur dans le paiement : maximum 1 % par mois calculé sur les sommes non réglées.



« JUSTE APRÈS LA VENUE DE L'ÉLECTRICIEN, LE CONSTRUCTEUR A COULÉ TOUTES LES CHAPES... CE QUI PERMET MAINTENANT AU CARRELEUR D'INTERVENIR », EXPLIQUE ANTHONY.